

## DEC201883INSIS

Décision portant renouvellement de Madame Martine Meireles-Masbernat en qualité de chargée de mission institut (CMI)

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC190495INSIS du 22 mai 2019 portant nomination de Madame Martine Meireles-Masbernat, chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Madame Martine Meireles-Masbernat, directrice de recherche 1<sup>ère</sup> classe, est renouvelée dans ses fonctions de chargée de mission institut (CMI) auprès de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 20% de son temps de travail.

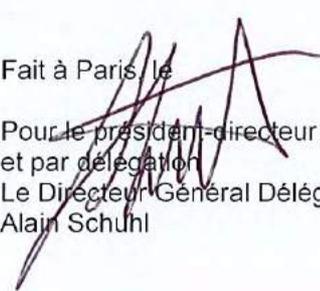
Sa mission, rattachée au portefeuille du directeur adjoint scientifique en charge de la thématique « milieux fluides et réactifs : transports, transferts, procédés de transformation », a pour objet le suivi des activités scientifiques en génie des procédés.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Martine Meireles-Masbernat demeure affectée à l'UMR5503 – Laboratoire de Génie Chimique (LGC) – à Toulouse.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

 25. 11. 20  
Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain Schuhl